

LE DEVOIR

Libre de penser

Libre opinion - Travailleurs temporaires : la ministre Weil a improvisé

15 mai 2014 | André Jacob - Professeur retraité, École de travail social, UQAM | Québec

Le Devoir rapportait lundi que Kathleen Weil demande un moratoire au sujet de l'interdiction d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires édictée par le gouvernement fédéral en raison d'abus de la part de certains employeurs. « *Nous sommes un peu inquiets de l'impact du moratoire*, dit-elle, *sur nos restaurants et nos petites et moyennes entreprises...* » L'intention de la ministre de l'Immigration semble répondre aux souhaits de certaines entreprises qui ont des visées à court terme. En faisant la promotion d'un changement de politique en se basant sur du cas par cas ou sur des situations spécifiques, elle rate une belle occasion de prendre le temps de réfléchir en profondeur afin d'évaluer les impacts de cette politique et d'en voir les effets à long terme. On le sait, plusieurs entreprises se trouvent souvent des arguments faciles pour justifier leurs besoins et faire appel à la main-d'oeuvre étrangère temporaire, souvent moins coûteuse, d'où l'importance de voir clair dans ce dossier miné plus par les opinions que par des analyses rigoureuses.

Les statistiques de son ministère parlent pourtant d'une façon explicite. Une étude sur l'immigration temporaire de 2007 à 2012 révèle que « *les entrées des immigrants temporaires demeurent relativement plus élevées que celles des immigrants permanents au Québec, soit une moyenne annuelle de 51 423 contre 50 107. Les immigrants temporaires les plus nombreux, soit ceux issus de la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ont enregistré une importante augmentation, passant de 49,1 % à 62,4 % de l'ensemble des immigrants temporaires admis au Québec entre 2007 et 2012* ». Au Canada, la situation va dans le même sens depuis la prise du pouvoir par le gouvernement conservateur.

Nos gouvernements tentent de plus en plus d'adopter des lois et des règlements selon les désiderata des entreprises, même si cette vision à court terme ne prend pas en considération des effets pervers de leurs décisions. L'Institut C.D. Howe vient justement de publier un rapport à ce sujet et rappelle que le programme d'embauche de travailleurs temporaires génère plus de chômage au Canada, facilite l'exploitation de la main-d'oeuvre non canadienne, permet aux entreprises d'utiliser cette stratégie comme moyen de pression à la baisse sur les salaires, nuit au perfectionnement des travailleuses et des travailleurs et ne correspond pas nécessairement à un manque de main-d'oeuvre ; toute cette dynamique entretient l'illusion d'un manque de main-d'oeuvre souvent basé souvent sur de fausses prémisses et des informations incomplètes.

De nombreuses études démontrent que les travailleurs étrangers temporaires peuvent combler certains besoins ponctuels, mais il ne faut pas négliger pour autant le respect des droits de cette catégorie de travailleurs et de travailleuses fort vulnérables : salaires équivalents aux salaires canadiens, sécurité au travail, droits sociaux, droits à une demande éventuelle de citoyenneté, etc. Il

y a encore trop d'abus en ce domaine pour ne pas effectuer une analyse en profondeur des impacts à court, moyen et long terme. La précipitation risque de perpétuer des travers déjà bien enracinés quant au recours facile à la main-d'oeuvre étrangère temporaire. Cette approche utilitariste à courte vue de cette catégorie de travailleurs et de travailleuses entraînera peut-être des problèmes structuraux sur le plan de la main-d'oeuvre en général que sur le plan de la formation, des mécanismes de recrutement, de la rémunération et des conditions de travail.

La ministre devrait prendre le recul nécessaire. Son gouvernement semble pressé de prendre des mesures radicales dans plusieurs domaines sans en évaluer l'impact. L'autre exemple est la mise au rancart du programme de création de nouvelles places en garderie. L'improvisation n'est pas nécessairement bonne conseillère, car elle propose des solutions à court terme, à courte vue et souvent trop simples pour être valables.